

TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N° DE DECEMBRE 2012 N° 50

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

L'édito du Maire



Chers Tous,

Bienvenue pour la lecture de ce 50ème numéro de nos Nouvelles sous sa forme actuelle. Grâce au professionnalisme de Stéphanie Martin, déléguée à la communication, souvent discrète derrière son clavier ou son appareil photo et grâce aussi à la bonne volonté de tous les élus qui participent à la rédaction, nous vous faisons partager chaque mois la vie de notre commune, nos réflexions, nos soucis. Nous abordons tous les sujets de notre société, de notre territoire, et essayons systématiquement et sans tabous de vous expliquer les tenants et les aboutissants de chaque dossier, les intérêts des uns et des autres, parfois divergents, et vous exposons les motivations de nos choix. Puisque Morainvilliers s'inscrit dans des schémas supra communaux, nous attirons aussi votre attention sur des dossiers régionaux comme le SDRIF, le Schéma Régional Eolien, le Plan d'exposition au bruit.

Avec tout, le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous appréciez cet effort de communication et d'information sous toutes ses formes : papiers (Nouvelles, Guide pratique, Affiches…), internet (morainvilliers-bures.fr), ou réunions... Vous découvrirez que ce mois-ci le Dossier du mois porte sur le sujet avec un questionnaire que nous vous proposons de nous retourner pour répondre encore mieux à vos attentes.

Les semaines qui viennent de s'écouler furent l'occasion de nombreuses rencontres ; soit à l'occasion du souvenir des guerres, fabuleuses occasions de découvrir les événements qui ont touché notre village et ses alentours ; soit à l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants ; soit pour réunir nos aînés avec lesquels nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver ; soit enfin sur notre Salon de Noël qui vient juste de se dérouler.

Cette période de fin d'année va comme à l'accoutumé être festive ! J'espère vous voir nombreux les 8 et 9 décembre participer au Téléthon soutenu par les associations du village ou bien profiter de ce beau concert de chants de Noël offert par Lux Perpétua dans notre église le samedi 15 décembre. Enfin, et c'est bien normal, Noël étant avant tout une fête tournée vers les enfants, j'ai tout spécialement convié le Père Noël à venir visiter nos écoles avant les vacances. J'imagine qu'il ne ratera pas le rendez-vous, ni vous non plus d'ailleurs celui de la fête des écoles !

Très Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

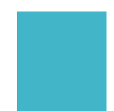
Fabienne DEVEZE



Au sommaire ...

Prochain bouclage des Nouvelles

N° 51 - Janvier-Février
Remise textes le : 4 janvier 2013
Parution le : 25 janvier 2013



Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 29 novembre 2012

> APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

> DECISION N° 2012/01 « MAPA ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SOCIETE LA NOE » : Mme le Maire informe les membres du conseil municipal de la décision qu'elle a prise : Un marché à procédure adaptée est passé avec la société LA NOE, 5 impasse du bas de la côte Montcient 78250 OINVILLE SUR MONTCIENT pour l'entretien des espaces verts de la commune représentant annuellement 29 680 € HT.

> DECISION MODIFICATIVE N° 3 : Le Conseil Municipal APPROUVE la décision modificative telle que définie ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur
Crédits ouverts		
D 60628 : Autres fournitures non stockées	1 500.00 €	
D 617 : Etudes et Recherches	600.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**2 100.00 €**	
D 73923 : Reversements sur FNGIR		1 500.00 €
TOTAL d 014 : Atténuations de produits		1 500.00 €
D 6574 : subv. Fonct. Person. droit privé		600.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		**600.00 €**
R 7321 : Attribution de compensation		630 140.00 €
R 7323 : Fiscalité reversée	630 140.00 €	
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	**630 140.00 €**	**630 140.00 €**

> INDEMNITE DE CONSEIL AU RESPONSABLE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE POISSY : Le Conseil Municipal **APPROUVE** le versement d'une indemnité annuelle au taux maximum à M. Philippe KLEIN, responsable du centre des finances publiques de Poissy pour la durée de son mandat.

> CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LE DEPARTEMENT DES YVELINES, LA COMMUNE ET LA SOCIETE VITARIS – DISPOSITIF TELEASSISTANCE : Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés, le Département organise depuis 1994, un dispositif départemental de téléassistance, Yvelines Ecoute Assistance pour améliorer les conditions de vie quotidienne et de sécurité ainsi que pour concourir à la lutte contre l'isolement. Le marché actuel de téléassistance avec GTS Mondial Assistance, arrivant à échéance en fin d'année, le Conseil Général a lancé une consultation et la société VITARIS a été retenue pour 2013-2015. La commune doit adhérer par convention à ce dispositif pour voir ses habitants en bénéficier. Le Conseil Municipal **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention avec le Département des Yvelines et la société VITARIS.

> DROIT DE PREEMPTION COMMUNE PARCELLES A N°189 – A n°190 lieu-dit « Les Joncs » : La commune souhaite acquérir la parcelle de bois et taillis située en zone d'espaces naturels sensibles lieudit « Les Joncs » représentant 2495 m² afin de préserver l'environnement et notamment les espaces agricoles. Vu le courrier du Département du 5 octobre 2012 nous informant de la déclaration d'intention d'aliéner des biens définis ci-dessous situés en zone d'espace naturel sensible par M. et Mme Bernard FAURE au profit de M. et Mme Ali ABASIKELES :

Lieux dits	Références cadastrales	Superficies
Les Joncs	A n° 189 et A n° 190	24 a 95 ca

Considérant que le prix proposé (7500 € soit 3.01 € le m²) n'est pas conforme au prix du marché foncier, le Conseil Municipal, **AUTORISE** Mme le Maire à exercer son droit de préemption par substitution sur les dites parcelles et à signer tout document relatif à cette opération au prix de 1 497 € soit 0.60 € le m².

> ACQUISITION PAR LA COMMUNE PARCELLES PRIVEES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE CIRCULATION DOUCE ET DE LA REGULARISATION D'EMPRISE DE VOIRIE RUE DE LA VALLEE MARIA : L'augmentation du trafic sur la rue de la Vallée Maria pour relier Morainvilliers au CD 113 amène la commune à vouloir mettre en place une circulation piétonne et cycliste sur ce linéaire afin de sécuriser les piétons qui rejoignent les transports en commun sur cet axe. De plus,

il s'agit de procéder à la régularisation de l'existant concernant l'emprise de voirie à certains endroits. Pour la réalisation de ces opérations, la commune doit acquérir certaines parties de parcelles.

Propriétaires	Références cadastrales	Surface totale m²	Régularisation Cadast. m²	Emprise Projet m²	Surface à acquérir m²
BLOUIN Edith	B 147 B 1469	13280	99 60	180	339
DEVEZE Manuela	B 150 B 152	5354750	36 258	57	351
DEVEZE Jean-Michel	B 151	2280	99		99
GFA Grande Plaine	B 162	880	83	150	233
DRUAIS Denise	B 163	3500	22	41	63
BLONDY/TOUTIN	B 461	465	465	465	
COURTAIN Luc	B 1431	2500	7		7
LAMBERT Philippe	B 2350	11650	456	180	636

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'acquisition par la commune de l'emprise nécessaire à cet aménagement représentant 2193 m² au prix de 1€ le m², **DECIDE** que le droit d'éviction d'une parcelle concernée par cette emprise, exploitée par un agriculteur de la commune représente 1€ le m² en plus du prix d'acquisition et **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

> AVIS PLAN LOCAL D'URBANISME VERNOUILLET : Le Plan d'Occupation des sols de VERNOUILLET datant de 1983 et la commune de VERNOUILLET a engagé la réflexion sur son devenir en matière d'aménagement et d'organisation de son territoire. Le projet d'aménagement de développement durable (PADD) a été validé en conseil au 1er trimestre 2012 et le projet de PLU, arrêté en séance le 26 septembre 2012.
Conformément au Code de l'Urbanisme et notamment l'article L. 123.9, le dossier de ce projet est soumis pour avis aux communes limitrophes, susceptibles d'être concernées.
Considérant que les choix opérés par la commune de VERNOUILLET ne portent pas atteinte au fonctionnement des quartiers riverains. Le Conseil Municipal, après examen du dossier, à l'unanimité **N'EMET** aucune remarque négative sur le projet de P.L.U. arrêté par VERNOUILLET.

> COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX AGENTS RECENSEURS – RECENSEMENT 2013 : Le recensement de la population de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013.
La commune est divisée en districts. Les agents recenseurs sont rémunérés en fonction du nombre de logements et d'habitants recensé, à savoir :
• 1.72€ par habitant et 1.13€ par logement. Une dotation forfaitaire est versée à la commune au titre de cette enquête et représente 4 937 €.
• 50 € par demi-journée de formation.
• 50 € pour la tournée de reconnaissance.
Le Conseil Municipal **APPROUVE** la création de cinq postes d'agents recenseurs et DECIDE d'allouer à ces agents un complément de rémunération de la commune pour un montant global de 1 000 € à attribuer en fonction du travail rendu et de l'importance du district.

> MISE A JOUR TABLEAU DES EMPLOIS : le Conseil Municipal **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe contractuel à temps non complet à raison de 5H30 hebdomadaire rémunéré sur la base de l'IB 364 en remplacement du poste supprimé à 5H par semaine.

> AVIS DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'HOPITAL DE POISSY : Considérant.l'intention de M. le Sous-Préfet de procéder, compte-tenu de son absence d'activité à la dissolution prochaine du syndicat, en vertu des dispositions de l'article L5212-34 du CGCT et l'absence de mouvement budgétaire autre que le report d'année en année de la somme de 762.25 €, le Conseil Municipal **EMET** un avis favorable à la dissolution du syndicat intercommunal de l'hôpital de Poissy.

> SUBVENTION COMMUNALE 2012 AU TELETHON : Le Conseil Municipal **DECIDE** de verser la somme de 600 € au TELETHON qui correspond à la location des stands aux exposants qui organisent des animations ponctuelles dans la salle des loisirs à cette occasion.

La mairie vous informe

> VENTE VEHICULE COMMUNAL RENAULT KANGOO : Le Conseil Municipal **APPROUVE** la vente dans l'état de la Renault Kangoo qui n'est plus utilisée à un agent technique pour la somme de 200 €.

> AFFAIRES DIVERSES : RAPPORT D'ACTIVITES 2011 : Les délégués représentant la commune au SIDECOM de St Germain-en-laye et à la CA2RS, en l'occurrence Thierry HEDAN et Fabienne DEVEZE, font part en séance du rapport d'activités 2011.

Mme le Maire donne lecture du courrier adressé par M. René GAILLARD le 5 octobre dernier. Il y souligne le danger que représente la rénovation de la route qui conduit à Morainvilliers depuis la RD45.

INSEE

Recensement, chacun de nous compte

Toute la population de Morainvilliers-Bures sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2013, Morainvilliers-Bures est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- → Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au **01 39 75 87 57**
- → Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : **www.le-recensement-et-moi.fr**
- → Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : **www.insee.fr**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone :
01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture (ci-dessous)

Par courriel :
mairie-morainvilliers@wanadoo.fr / www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :
Lundi : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Mardi, Mercredi et Samedi :
de 9h00 à 12h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h30
Vendredi : 14h00 à 17h00

Fermetures exceptionnelles
Lundis 24 et 31 décembre 2012

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi :
de 9h00 à 12h00
Régie (cantine, location de salles ...) :
Mardi, Mercredi et Samedi :
de 9h00 à 12h00

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze
Déléguée à la communication :
Stéphanie Martin
Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Poggioli
Impression :
Ateliers Demaille, Alfortville





RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE



DU JEUDI 17 JANVIER AU SAMEDI 16 FÉVRIER

L'INSEE ET VOTRE COMMUNE ORGANISENT LE RECENSEMENT

www.le-recensement-et-moi.fr



POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.

LES DONNÉES RECUEILLIES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.



Modification du PLU

Enquête publique

Dans le cadre de la modification du PLU et conformément à la législation, une enquête publique est ouverte depuis le 16 novembre jusqu'au 20 décembre 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les points modifiés sont les suivants :

> Adapter la règle de hauteur en centre-ville pour la zone UA à l'angle de la rue de la Vallée Maria et de la Grande Rue,
> Renforcer la réglementation liée au stationnement pour la zone UP,
> Corriger la limite de zone UPa* à Bures,
> Supprimer l'emplacement réservé n°18,
> Imposer un pourcentage de logements sociaux (entrants à l'article 55 de la loi SRU) dans les programmes d'aménagement d'ensemble de la zone UA,
> Permettre l'aménagement des volumes existants dans les zones UA et UP,
> Prise en compte des évolutions législatives récentes,
> Autoriser les installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics dans la zone N.

Un exemplaire complet du dossier de modification sera consultable sur place à l'accueil. Durant cette enquête publique, vos observations pourront être consignées sur le « registre d'enquête » déposé en mairie, ou adressées par courrier avec AR, ou déposées contre reçu au commissaire enquêteur en mairie. M. Michel LOUVRIER, Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Versailles, a reçu en mairie le vendredi 23 novembre et le samedi 1er décembre. Sa dernière permanence aura lieu le jeudi 20 décembre de 14h à 17h.



Sécurité

Message spécial de la gendarmerie d'Orgeval

Lorsqu'un méfait est commis, la victime ou les voisins préviennent souvent trop tard les forces de gendarmerie, parfois plusieurs heures après.

Or, plus l'information est donnée rapidement, plus la recherche de l'auteur est efficace. Tous les moyens d'investigation peuvent être mis en œuvre très rapidement.

Il est indispensable d'insister encore et de vous rappeler que la vigilance doit être partagée par tous !

Tout détail surprenant, même anodin, transmis à la gendarmerie, peut se révéler utile afin de prévenir un risque de cambriolage, de vol ou de vandalisme. C'est ainsi que des cambrioleurs ont été interpellés sur une commune proche car le voisin a prévenu les gendarmes d'allers et retours douteux. Même s'il n'y avait pas eu vol, il s'agissait d'un repérage. Il n'est pas rare que les malfaiteurs opèrent par série, d'où l'intérêt de signaler tout fait suspect ou délictueux immédiatement, pour les stopper.

Alors n'hésitez pas à composer : le 17 • le 112 • ou le 01 39 08 24 00 (La Gendarmerie d'Orgeval)

Prochaines vacances scolaires

Nous vous rappelons que les vacances de Noël auront lieu cette année du vendredi **21 décembre** au soir au lundi **7 janvier 2013**.





Prévention

Intoxication au monoxyde de carbone



Avec la baisse des températures, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent. Depuis le 1er septembre 2012, près de 37 personnes ont déjà été intoxiquées sur la région Ile-de-France. C'est la raison pour laquelle, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a souhaité rappeler à la population francilienne les gestes essentiels de prévention :

> Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation ...

> Respecter le mode d'emploi des appareils a combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz ...)

> Aérez au moins 10 minutes par jour



Civisme

Allée du Vieux Lavoir : Stationnement gênant aux abords des écoles….



Les écoliers se rendent à l'école par différents moyens : voiture ou marche à pieds.

La requalification du rond-point du centre de Morainvilliers et la création du parking des enseignantes jouxtant l'école maternelle ont particulièrement fluidifié la circulation des véhicules et des piétons autour de l'église et l'ancienne mairie.

Il n'en est pas de même pour l'Allée du Vieux Lavoir, située à l'autre extrémité du Chemin des Ecoliers, là où l'impasse avec ses trottoirs engazonnés ou en béton lavé de chaque côté, et une largeur de chaussée moindre, n'autorise pas un stationnement de véhicule.

Ce tronçon fait pourtant l'objet d'embouteillages pendant une dizaine (voire une vingtaine de minutes) 2 fois par jour puisque bon nombre de parents véhiculés accompagnent leurs enfants de maternelle, d'élémentaire et de garderie péri-scolaire pour leur entrée et leur sortie.

Les riverains sont alors gênés par les stationnements latéraux ou sur leur bateau, leur bloquant ainsi l'accès à leur propriété. On assiste à des sorties en marche arrière vers la rue de la Vallée Maria et à des demi-tours difficiles en bout d'allée.

Cependant, en regardant les photos qui nous sont adressées et surtout en observant le comportement des automobilistes à cet endroit, notamment ceux qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, il est permis de se poser plusieurs questions :

Ces parents qui tiennent à tout prix à déposer leurs enfants au plus proche de la grille de l'école parce qu'ils sont pressés ou qu'ils n'envisagent pas de faire quelques centaines de mètres à pied : est-ce leur accorder toute l'attention qu'ils méritent, et, en ce sens, est-ce même éducatif ? D'autres encore stationnent à un emplacement qui peut gêner : est-ce civique ?

Aujourd'hui, on ne peut élargir la chaussée, ni trouver miraculeusement des places de stationnement en construisant un parking occupé 2 x 20 mn par jour. Nous n'en avons pas les moyens financiers. D'autant qu'un parking de 50 places est disponible à proximité de la mairie en marchant un peu.

Aucun aménagement ne remplacera jamais le comportement responsable des parents d'élèves. Dans la mesure du possible, nous vous remercions d'accompagner à pied vos enfants à l'école et d'utiliser le stationnement disponible sur le parking de la mairie si vous êtes véhiculés. Merci de votre compréhension et de votre civisme.



Sapeurs Pompiers de Poissy

« Bonjour, c'est pour le calendrier ! »

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Poissy viendront frapper à votre porte afin de présenter leur traditionnel calendrier édition 2013.

Cette période permet aux sapeurs-pompiers de Poissy de rencontrer l'ensemble des habitants de la commune. Il vous sera possible de dialoguer avec eux dans des circonstances plus réjouissantes que celles qu'ils partagent avec vous au quotidien lors des interventions.

Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Poissy, association loi 1901. De plus, un reçu vous sera obligatoirement remis pour tout don effectué.

Les sapeurs-pompiers remercient par avance tous les habitants de la commune de Morainvilliers pour l'accueil toujours chaleureux qui leur est réservé.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le :

Centre de secours principal de Poissy
160, rue de la Maladrerie - Tel : **01 30 65 61 20**







Listes électorales

Attention pour les dernières inscriptions

Les inscriptions se clôturent fin décembre 2012.

Attention : Le lundi 24 et le lundi 31 décembre, la mairie sera exceptionnellement fermée.

Le lundi 31 décembre, une permanence sera assurée uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nous vous conseillons donc de vous inscrire dès que possible.



SIAEP de Feucherolles

Baisse du prix de l'eau potable en 2013

Le Vendredi 23 Novembre 2012 le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable - S.I.A.E.P de Feucherolles a procédé au renouvellement du Contrat d'Affermage du service public de distribution d'Eau Potable. La gestion de ce Contrat, après analyse des offres, a été confiée à "la Société LYONNAISE DES EAUX" pour une durée de 12 ans à partir du 1er Janvier 2013. Ce nouveau contrat devrait se traduire par une baisse significative du prix du m³ d'eau potable. Nous pensons pouvoir vous en communiquer les chiffres sur les Nouvelles de Janvier.



Etablissement Français du Sang

Donner son sang, c'est offrir la vie ! L'EFS IdF appelle à une mobilisation des donneurs cet hiver

La période de fin d'année est toujours difficile pour le don de sang en Île-de-France : les donneurs se rendent moins sur les lieux de collecte. Pour éviter d'atteindre une situation critique, l'Etablissement Français du Sang lance aujourd'hui une campagne de communication afin de mobiliser un maximum de donneurs.

Pourquoi la fin d'année est-elle toujours difficile pour le don de sang ?

Parce qu'avec les ponts et les vacances scolaires en novembre, puis le froid grandissant qui donne envie à chacun de rester chez soi, et enfin avec le temps consacré aux achats de Noël... les donneurs de sang se mobilisent moins.

Parce qu'il n'existe pas encore de produits de substitution capable de remplacer le sang, l'EFS IdF souhaite donc consolider des réserves de sang suffisantes afin d'assurer les besoins des malades. 1700 dons sont nécessaires chaque jour, mais seulement 3 % de la population francilienne en âge de donner son sang le fait.

« Donner son sang, c'est offrir la vie »

C'est le thème de la campagne de communication lancée par l'EFS.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, il y a un cadeau rare et précieux que l'on peut faire et qui, à coup sûr, fera plaisir à la personne qui le recevra. Ce cadeau est un don de sang. Simple et gratuit, c'est un geste qui permet de soigner 68 000 malades chaque année en Ile-de-France.

Toutes les personnes, âgées de 18 à 70 ans, sont invitées à donner leur sang sur le lieu de collecte le plus proche de chez elles. Que ce soit dans un camion de collecte, dans une salle de sa commune, au sein de son entreprise, de son établissement scolaire, ou encore dans l'un des 23 sites fixes franciliens : il y a toujours une collecte de sang près de chez soi ! Mobilisons-nous.

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRÂCE À LUI
JE REVIS
Faites un cadeau rare et précieux
la vie
BY VINCENT, 32 ANS
O+
Donner son sang, c'est offrir la vie.
www.dondusang.net
Don du Sang · Don du Sang

Pour connaître l'intégralité des collectes organisées en Ile-de-France, rendez-vous sur www.dondusang.net



Enquête Communication
50e numéro des Nouvelles



Depuis le début de ce mandat, déjà 50 numéros des Nouvelles sous leur forme actuelle ont été édités ! Sous l'impulsion de Madame le Maire Fabienne Devèze, tout le conseil municipal et a fortiori le comité de rédaction, n'a pour seul objectif que de relayer l'information afin de toujours mieux informer, sensibiliser, expliquer, questionner les habitants. Que ce soit par écrit grâce à ce journal mensuel, au guide pratique annuel, ou sur internet via notre site morainvilliers-bures.fr ou encore par des campagnes d'affichages, des enquêtes, ou lors de réunions publiques, de rendez-vous individuels, nous essayons de communiquer sur tous les sujets.
Mais cette communication fonctionne-t-elle bien ? Est-elle suffisante ? Et efficace ? Vous seuls pouvez-nous dire ce que vous en pensez après plus de 4 années de recul sur notre travail.

C'est pour cela que nous vous soumettons aujourd'hui un **questionnaire anonyme** à retourner en Mairie **avant le 15 janvier 2013**, soit en le déposant à l'accueil, soit par courrier (Mairie de Morainvilliers, Place de l'église) ou par mail : **communication-morainvilliers@orange.fr** (en indiquant en objet « enquête communication » et en scannant le questionnaire complété).

Enquête communication

à retourner en Mairie avant le 15 janvier 2013

1/ Recevez-vous correctement les 10 numéros par an des Nouvelles dans votre boîte aux lettres ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

2/ Lisez-vous régulièrement les nouvelles?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

3/ Trouvez-vous la présentation et les articles suffisamment clairs ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

3/ Quelle(s) rubrique(s) vous intéresse(nt) le plus ? : ....

4/ Aimeriez-vous voir traiter de nouveaux sujets dans de nouvelles rubriques, *si oui lesquelles ?*
....

5/ Conservez-vous les numéros des Nouvelles au sein du foyer ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

6/ Recevez-vous correctement le guide pratique annuel en septembre dans votre boîte aux lettres ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

7/ Trouvez-vous son contenu utile et suffisant ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

8/ Conservez-vous le guide pratique au sein du foyer durant l'année ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

9/ Consultez-vous notre site morainvilliers-bures.fr régulièrement ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

Suite p.12 ►►►

►►► Suite enquête p.11

10/ Quelles informations venez-vous chercher sur ce site ? ....

11/ Aimeriez-vous que des informations supplémentaires soient disponibles en ligne ?
☐ *oui* / ☐ *non, lequelles ?* ....

12/ Trouvez-vous les campagnes d'affichages suffisamment visibles ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

13/ Avez-vous déjà participer à une réunion publique ou une réunion à thème ?
☐ *oui* / ☐ *non*

14/ Si oui, avez-vous trouvé ce type de réunion intéressant et utile ?
☐ *oui* / ☐ *non, pourquoi ?* ....

15/ Pensez-vous que les réunions publiques soient suffisamment nombreuses ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

16/ Avez-vous déjà eu recours à un rendez-vous individuel en mairie sur un sujet particulier ?
☐ *oui* / ☐ *non*

17/ Avez-vous obtenu ce rendez-vous rapidement ?
☐ *oui* / ☐ *non, à préciser ?* ....

18/ Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer la communication municipale en général ?
....

Merci de votre participation.

Renouvellement urbain

Dynamisation du Cœur de Village



Après un travail préparatoire avec le CAUE 78 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), une étude de faisabilité avec la chambre de commerce de Versailles et l'agence SIAM, conseil en urbanisme, la municipalité lance une consultation d'opérateurs pour la valorisation du coeur du village de Morainvilliers afin de sélectionner un opérateur immobilier ou un groupement compétant pour intervenir sur la parcelle de l'ancienne école maternelle et des anciens services techniques (2.360 m2) lui appartenant.

Cette opération d'ensemble vise à terme :

> à développer une offre de logements sous des formes et des typologies diversifiés ;

> à favoriser l'implantation de commerces et/ou services de proximité dans les programmes de constructions ;

> à aménager des espaces publics structurants, facteurs de vie et d'animation en lien avec les équipements publics déjà existants.

C'est une opportunité majeure pour redynamiser et densifier le coeur du village, améliorer le fonctionnement et l'animation de l'espace urbain, valoriser l'image de la commune, renforcer une centralité dans le cadre d'une mixité des fonctions résidentielles, de services et de commerces.

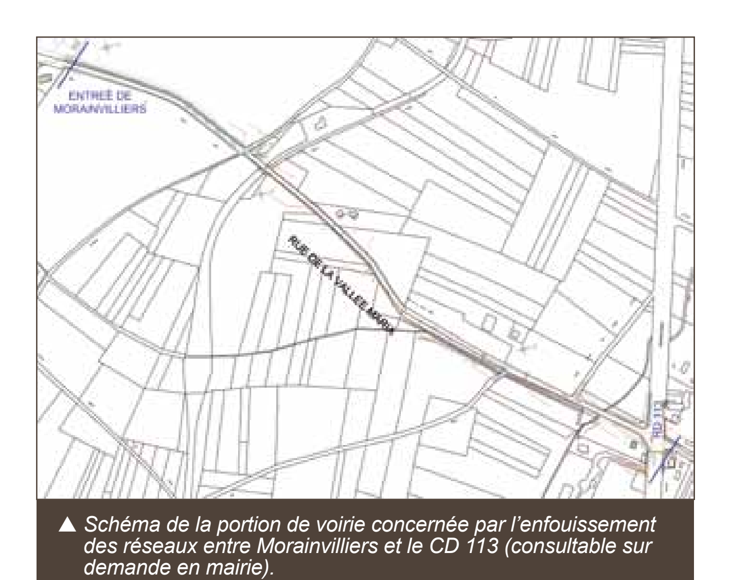
Travaux

Enfouissement des réseaux Rue de la Vallée Maria

Les préparatifs de travaux d'enfouissements des réseaux de la rue de la Vallée Maria depuis Morainvilliers jusqu'au CD 113 vont avoir lieu début décembre. Ces travaux se feront sur la largeur appartenant à la commune. Puis doit suivre la réalisation de la circulation douce pour laquelle les acquisitions sont en cours. Ce chantier durera une bonne partie du 1er trimestre 2013 et obligera à mettre des feux alternatifs sur certaines portions du parcours. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.



▲ *Enfouissement réseaux*
▼ *Rue de la Vallée Maria*



▲ *Schéma de la portion de voirie concernée par l'enfouissement des réseaux entre Morainvilliers et le CD 113 (consultable sur demande en mairie).*



▲ *Enfouissement réseaux Rue de la Vallée Maria*



Voirie de la ZAC des Grands Saules

Réfection Rue de la Bichaille

Les travaux de voirie de la ZAC des Grands Saules arrivent à leurs fins avec les enrobés qui ont été réalisés les 20 et 21 novembre. Il restera à creuser les fosses pour les plantations d'arbres le long des voiries et dans la coulée verte, prévu avant la fin de l'année. La Rue de la Bichaille a également été rénovée avec la création de trottoirs latéraux pour une continuité piétonne depuis le Chemin des Graviers jusqu'aux terrains de tennis puis vers le Chemin de Poissy.

Montant de ces travaux : 33 027.54 €TTC.

Dès le mois de janvier 2013, les dernières opérations consisteront en 2 points :

> Le remplacement des 2 buses pour le franchissement du ru de la Vallée Maria en une seule buse. Cela nécessitera pendant une quinzaine de jours d'y interdire la circulation.



▲ *Sente piétonne de la coulée verte*

> La rénovation du pavage de l'intersection Rue des Vergers /Chemin de Poissy, fortement endommagé et que le promoteur Nexity prend en charge.

Ensuite, l'entretien des voiries sera pris en charge par la communauté d'agglomération CA2RS.





▲ *Enrobés ZAC des Grands Saules* ▲



▲ *Rue de la Bichaille*



Sport

Le club de course à pied « VO2RS » prend son essor…

Le tout nouveau club de course à pied « VO2 Rives de Seine » prend son essor, et de belle manière, après seulement quelques semaines d'existence !

En effet, les résultats des premières compétitions auxquelles le club a participé commencent à tomber et pas moins de 30 athlètes licenciés du club sont déjà montés sur le podium, dont une dizaine sur la première marche.

Le club était présent entre autres aux cross d'Orgeval, de Chapet, des Mureaux, à la Vernolitaine et un des athlètes courant sous les couleurs du club est actuellement largement en tête du « challenge des deux rives de Seine ».

Autant dire que les premiers résultats sont encourageants et souhaitons qu'ils donneront envie aux sportifs morainvillois de tout âge d'adhérer à ce tout nouveau club dont l'avenir est prometteur. Rappelons qu'il est subventionné en partie par plusieurs communes de la CA2RS dont Morainvilliers. Nous vous informerons régulièrement des résultats du club.

> Personnes à contacter pour plus d'informations sur le club :
Laurent CONDETTE, Président (06 40 10 96 80) - **laurent.condette@laposte.net** - Site : **vo2rs.fr**

2 Rives de Seine
communauté d'agglomération

Environnement

CA2RS : 1ère collectivité des Yvelines à signer une convention Climat Energie avec ERDF


▲ *Signature Convention climat énergie*

Lors du Salon des Maires le 20 novembre dernier, l'entreprise Electricité Réseau Distribution France (ERDF) s'est engagée aux côtés de la communauté d'agglomération 2 Rives de Seine (CA2RS) dans la mise en œuvre du Plan Climat – Energie Territorial (PCET). La signature d'une convention Climat-Energie va en effet permettre à la CA2RS de disposer gratuitement d'informations relatives à la consommation et à la production électrique sur le territoire des 2 Rives.

Signataire de la convention au nom de la CA2RS, Philippe Tautou (vice-président délégué à l'aménagement du territoire à l'habitat et au développement durable) rappelle la nécessité de disposer d'informations précises pour élaborer le PCET : « Ces données nous permettront de mieux évaluer les enjeux de consommation et d'émission de gaz à effet de serre, de mieux définir les priorités d'actions ».

Le diagnostic, 1ère étape du PCET

Rendue obligatoire dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la mise en place d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique. Sa mise en place répond à une démarche précise, qui inclut une étape de diagnostic. En effet, comment agir sans en avoir une connaissance approfondie de l'existant ? La CA2RS mène actuellement ce travail de recensement et d'analyse, grâce notamment aux données fournies par ERDF. Cette première étape permettra de réaliser un bilan carbone et d'identifier les secteurs les plus énergivores et les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Ensuite, la mise en place du PCET passera par la construction et la réalisation d'un plan d'action en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.



Ecole élémentaire

Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants



En juin 2008, la municipalité a décidé d'instaurer un Conseil Municipal des Enfants (le CME) sur Morainvilliers-Bures. Ce dernier a pour objectifs principaux l'apprentissage de la citoyenneté active (participation à la démocratie locale) et la promotion de l'expression des enfants sur les sujets qui les concernent. Donner la parole aux enfants, c'est en outre faire valoir leurs droits reconnus par la Convention International des Droits de l'Enfant.

Le CME est composé de 8 enfants (4 élèves de CE2 et 4 élèves de CM1, moitié sur Bures et moitié sur Morainvilliers). Sont électeurs les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2. Le mandat des jeunes élus est de 2 ans. Ils participent à deux types de réunions :

> **Les Commissions :** Elles permettent de se retrouver en petits groupes environ 1 fois par mois (sur Bures et sur Morainvilliers) avec un animateur du Conseil Municipal pour échanger ensemble et préparer leurs projets.

> **Les Assemblées Plénières :** Elles rassemblent également tous les mois tous les élus du CME et présentent les projets des commissions en présence d'élus et souvent du Maire de la commune. Il s'agit ensuite de faire des choix, de prendre des décisions et de voter.

Pour la troisième fois consécutive depuis le début de ce mandat, un nouveau CME doit être constitué. Pour ce faire, les candidats en herbe font campagne en binômes (un CE2 et un CM1) depuis quelques semaines dans leurs écoles respectives. Les élèves participants au vote vont recevoir une carte d'électeur par la Mairie le jour de l'élection qui sera organisée en bonne et due forme le vendredi 7 décembre prochain.

Nous ne manquerons pas de vous faire connaître le résultat de ce scrutin dans le prochain numéro des Nouvelles !

CHANTIER EN IMAGES

Sous la surveillance des élus lors des réunions de chantier -Jean-Claude Derouet, Stéphanie Martin, Guy Paulhan pour la municipalité, Line Boutel de la CA2RS et le bureau d'études EVA, les travaux du centre de Bures se déroulent bien. L'entreprise PMS a tenu son pari de terminer les deux parkings durant les vacances de la Toussaint. Les utilisateurs peuvent en apprécier les bienfaits et commencent à voire le dessin de la structure principale du stationnement. Malgré la gêne évidente à laquelle nous pouvions nous attendre, tout se passe pour le mieux jusqu'ici et nous espérons que les possibles intempéries du mois de décembre ne perturberont pas trop la continuité du chantier de façon à poursuivre le trottoir de la rue du Centre et le raccordement avec les rues Sainte Anne, de la Fontaine et de l'Hermitage.
Les bus scolaires continuent d'assurer toutes les dessertes sans accroître leurs rotations. Concernant la ligne 33 qui a connu quelques hésitations au démarrage du nouveau circuit liée aux déviations, tout est rentré dans l'ordre.

Nous vous demandons donc encore un peu de patience d'ici la fin des travaux et pour ne pas ralentir les équipes à l'œuvre, nous remercions les automobilistes qui accompagnent leurs enfants à l'école de respecter les abords du chantier en faisant preuve de civisme pour éviter d'abîmer le travail réalisé par les ouvriers. En effet, certaines voitures ne trouvant pas de places immédiatement à l'heure de pointe ont été retrouvées à cheval sur les plates-bandes de terre végétale qui venaient d'être étendues autour des places de stationnement. Sachant que le parking ne peut pas encore offrir sa capacité maximum (encombré par les engins, les véhicules des ouvriers ou les matériaux…), merci aux plus courageux et aux riverains les plus proches de faire l'effort d'accompagner parfois vos enfants à pied si possible.
Nous vous tiendrons informés de la suite du calendrier et de la fin du chantier dans les prochaines nouvelles.




▲ Trottoir élargi Rue de la Croix de L'Orme.



▲ Sente piétonne vers l'école maternelle et entrée du parking



▲ Pavés au sol sur l'esplanade du Château



▲ Mise aux normes de l'arrêt de bus de la Place du Château



▲ Parking du haut stabilisé en attente d'enrobés



▲ Parking du bas stabilisé en attente d'enrobés



Bienvenue à Morainvilliers-Bures

Une soirée d'accueil et d'échange

Chaque année, pour faciliter les démarches et l'installation des nouveaux habitants, la commune, organise une soirée d'accueil début novembre. Elle constitue une formidable occasion de faire connaissance : non seulement entre nouveaux Morainvillois et Burois mais aussi avec l'équipe municipale et cette année, avec la nouvelle Pharmacienne, Melle Girard et l'Osthéopathe Melle Natacha Tallet.

Madame le Maire Fabienne Devèze et Karl Olive, Conseiller Général, ont tenu leur rôle de maîtres de cérémonie puis ont échangé avec les participants en toute simplicité.

Couplée avec la remise des médailles du travail, cette soirée est une manière conviviale et décontractée de favoriser l'intégration des nouveaux habitants et de leur faire partager la qualité de vie qui caractérise Morainvilliers-Bures. Après le cocktail de bienvenue, chacun est reparti enthousiaste avec un livret et un petit cadeau provenant d'un producteur et distributeur local : confiture artisanale, fromage fermier et chocolat bio. fromage fermier et chocolat bio.

A bientôt dans Morainvilliers-Bures !

Encore toutes nos félicitations aux 17 médaillés du travail de 2012 !

20 ANS	**MEDAILLE «ARGENT »**	• ANDREOTTI Erik • BOUCHEKHELAL Hocine • BRAULT Philippe • LE JOLY Edith • MICELI Sauveur • RAULT Françoise
30 ANS	**MEDAILLE «VERMEIL»**	• CARO Alain • GERARD Didier • HERGNOT Serge • LAGIER Joël • LE JOLY Edith • NOIRBENT Philippe
35 ANS	**MEDAILLE «OR»**	• ARIEU Pascal • BAUMGARTEN Jean-Michel • CARO Alain
40 ANS	**MEDAILLE «GRAND OR»**	• PICARELLA Maria



Photos de Patrick Bulanger

▲ *Discours de Fabienne Devèze et Karl Olive Soirée nouveaux habitants*



Photos de Patrick Bulanger

▲ *Remise du cadeau de bienvenue*



Photos de Patrick Bulanger

▲ *Médailles du travail*



Photos de Patrick Bulanger

▲ *Cocktail Nouveaux habitants*



Seniors

Repas de fin d’année !



Notre repas annuel des anciens s'est déroulé le samedi 19 novembre dans la salle des loisirs comme nous le faisons maintenant depuis plusieurs années.

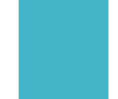
Après le discours d’Annick Crozet représentant le CCAS et le mot d’accueil de Fabienne Devèze, notre Maire, un délicieux repas préparé par la société Pier’o traiteur de Bouafle a été servi et dégusté par les convives.

Comme l’année dernière, l’animation a été assurée de main de maître par le groupe Les Flambertins, jeune troupe, qui a revisité les chansons de Jacques Brel et Edith Piaf sous forme de comédie musicale. Bravo à eux, ils ont conquis une fois de plus leur auditoire. Le spectacle terminé, c’est tout naturellement que les «gambettes» se sont défoulées au rythme de la musique qui était proposée.

Nous avons tous eu une pensée pour les absents qui nous espérons seront présents l’année prochaine, en pleine forme.

Un après-midi comme celui-ci passe toujours trop vite et la nuit venant, il était temps de se quitter. Ce repas annuel fut comme à l’accoutumée un succès et réalisé sans fausse note grâce à son organisatrice et conseillère municipale aux affaires sociales, Marie-Christine APCHIN.

Rendez-vous est pris pour l’année prochaine même heure, même endroit et en attendant, que tous nos anciens prennent bien soin d’eux.



Souvenons nous …

Hommage aux combattants de la guerre d’Algérie



50 ans après la fin de la Guerre d’Algérie, un hommage a été rendu aux combattants de cette terrible guerre et à tous ceux qui ont été meurtris dans leur chair ou dans leur vie à l’occasion de ce qui fut appelé pudiquement les évènements d’Algérie.

A l’initiative de la FNACA, avec le soutien financier du sénateur Alain Gournac, de la mairie d’Ecquevilly et de la municipalité de Morainvilliers une stèle a été érigée dans le cimetière d’Ecquevilly. Celle-ci a été inaugurée en présence d’Alain Gournac, de notre Conseiller Général Karl Olive, du maire d’Ecquevilly Guy Jeanne, du maire de Morainvilliers Fabienne Devèze, des membres du Conseil Municipal, des représentants des associations d’Anciens Combattants.

Voici les quelques mots prononcés à cette occasion : « Avec la participation de la commune de Morainvilliers à l’édification de cette stèle, c’est toute la population de Morainvilliers et de Bures qui vous rend hommage.

Je ne suis pas sûre que 50 ans après la fin de ces évènements terribles, il soit nécessaire de refaire l’histoire. Pendant ces années de guerre, les jeunes conscrits français ont été envoyés au Combat de l’autre côté de la Méditerranée. Pour la plupart d’entre eux, ils n’étaient pas préparés à ce qu’ils allaient vivre et ce à quoi ils allaient être confrontés. Ils nous ont laissé leur jeunesse de ce côté de la Méditerranée et ne l’ont pas retrouvée au retour.

Si 30 000 d’entre eux sont morts au Combat, ceux qui sont revenus ont rapporté dans leur cœur des blessures et des images dont ils se seraient volontiers passés. Ils ont gardé dans leur cœur ceux qui les avaient soutenus et ne sont pas revenus avec eux. Dire cela ne signifie pas nier qu’il y eut du sang et des larmes des 2 côtés.

Cette guerre, ces guerres furent les dernières auxquelles ont participé des appelés. Leur rendre hommage, c’est simplement reconnaître que cette jeunesse là remplissait le devoir que la France leur avait confié.

Laisser une trace de cet hommage, au moyen de cette stèle, c’est avoir la volonté de rappeler à chacun aujourd’hui et demain le sacrifice qu’ils nous ont consenti. »

Commémoration

En souvenir de la Grande guerre de tous les morts pour la France

Par la loi du 12 février 2012, le 11 novembre, anniversaire de l'Armistice de 1918, est devenu «la date de commémoration de la Grande guerre et de tous les morts pour la France». Le Conseil Municipal de Morainvilliers a rendu l'hommage qui leur était dû à cette occasion avec la participation du Colonel Gilbert Gicquel, des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers, des Associations d'Anciens Combattants, de quelques élèves de CM2 et de leurs enseignants et au son de la Fanfare du Réveil d'Osny.

Cette année, les anciens combattants faisaient leur repas dans la Salle des Loisirs. Ce fut un moment aussi émouvant qu'instructif, car à Orgeval avait été dévoilée dans la matinée une stèle en l'honneur des 3 aviateurs de l'équipage de la « forteresse volante ». L'avion a été abattu par la Luftwaffe le 20 décembre 1942 et s'est écrasé aux Flambertins. Il participait à une attaque massive sur la base aérienne allemande de Romilly-sur-Seine. Comme de nombreux soldats américains, le lieutenant Robert English et son équipage sont morts pour libérer la France. A cette occasion, M. Pierre Henri Guignard, ambassadeur de France à l'Organisation des Etats Américains, en poste à Washington, a prononcé un émouvant discours sur la paix nécessaire entre les peuples. Mme Suzan Peterson, amie de la famille, a lu une lettre de Tom English, neveu du pilote abattu au-dessus d'Orgeval.

Cette cérémonie fut l'occasion d'apprendre qu'à cette époque 3 avions de la Royal Air Force ont été abattus dans le secteur : l'un vers les Flambertins à Orgeval, l'autre sur le domaine de Romainville entre Ecquevilly et Morainvilliers et le 3ème à l'Ouest de Bures. Neuf avions allemands furent abattus ou s'écrasèrent aussi dans notre secteur. Pour nourrir notre histoire, un petit dossier sera publié prochainement.



▲ *Cérémonie du 11 novembre 2012 au vieux cimétière de Morainvilliers*



▲ *Discours de Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, inaugurant la plaque commémorative en hommage aux 3 aviateurs de l'équipage de la « Forteresse volante »*



EIGHTH AIR FORCE

En mémoire des trois aviateurs, membres de l'équipage du B 17 de la 8ème Air Force, décédés après avoir été abattus par les chasseurs de la Luftwaffe, au dessus de la commune d'ORGEVAL le 20 décembre 1942

Pilote : St Lieutenant ROBERT S. ENGLISH (tué dans l'action)

Mitrailleur de tourelle : T/Sgt . ALLEN W. HAYNES (blessé au combat, décédé à PARIS)

Mitrailleur de queue : Sgt . STEVE STEFULA (blessé au combat, décédé à PARIS)

« Qu'ils restent dans notre mémoire »

▲ *Détail de la plaque commémorative sur la stèle inaugurée face au cimetière d'Orgeval*



▲ *Pierre Henri Guignard, ambassadeur de France à Washington, a participé au verre de l'amitié à Morainvilliers. A sa gauche, Max Hérodet, qui a assisté à la chute de l'avion*

A vos agendas





Samedi 8 et Dimanche 9 décembre 2012

Le Téléthon à Morainvilliers-Bures

De nombreuses associations du village vont participer cette année encore au Téléthon. Vous trouverez un programme détaillé des animations organisées pour l'occasion dans les dernières pages ASSOCIATIONS de ce numéro. La municipalité, quant à elle, reversera à l'association du Téléthon sous forme de don, la totalité des sommes perçues pour la location des stands de son Salon de Noël qui a eu lieu le premier week-end de décembre.



Vendredi 14 décembre 2012

Marché et chorale de Noël des quatre écoles

Afin de financer leurs projets et de se retrouver lors d'un moment privilégié, les écoles organisent des animations avant les vacances de Noël le vendredi 14 décembre.

> **A Morainvilliers,** l'école élémentaire de Morainvilliers organise son marché de Noël **de 18h à 20h dans la salle du restaurant scolaire**, Chemin des Ecoliers. Vin chaud, confiseries, objets confectionnés par les enfants vous y attendent. Venez nombreux !

> **A Bures,** la fête de Noël se déroulera également **de 18 h à 20 h dans les locaux de la cantine de Bures.** Vous pourrez tout d'abord écouter la chorale des enfants de maternelle et d'élémentaire puis profiter d'un buffet de gâteaux sucrés/salés réalisés par les parents avant de choisir d'acquérir les objets confectionnés par les enfants. Soyez au rendez-vous !





Samedi 15 décembre 2012

Concert classique dans l'église Saint Léger

L'ensemble vocal Lux Perpétua vous présente à nouveau son concert de Noël à Morainvilliers, le samedi 15 décembre 2012 à 20h30. Le programme du concert à l'église de Morainvilliers inclut les chants de Noël de Jean Joubert, Samuel Wesley, James MacMillan, JJ Niles, James Whitbourn, Pietro Yon et Laura Page. La chorale est composée d'un groupe bénévole de parents, d'étudiants et de professeurs du Lycée International.



Vendredi 21 décembre 2012

Visite surprise du Père Noël

S'il y a une fête qui rime avec tendresse, c'est bien Noël. Alors avant cette nuit magique, et spécialement pour les enfants de Morainvilliers et Bures, nous avons demandé au Père Noël de montrer le bout de sa barbe blanche le vendredi 21 décembre à 16H30, autour des écoles maternelles et primaires pour fêter le début des vacances scolaires avec des bonbons plein les poches…



A vos agendas

15 et 17 janvier 2013

Galette des rois dans les écoles maternelles

La galette des rois ayant remporté un vif succès l'année dernière, il a été décidé de récidiver. Que nos papis et mamies se tiennent donc prêts à venir rendre visite aux plus petits dans leurs écoles à l'heure du goûter (15h00) :

> pour la maternelle de BURES le **jeudi 17 janvier.**

> pour la maternelle de MORAINVILLIERS le **mardi 15 janvier.**

Cette petite manifestation sera organisée par la CAISSE DES ECOLES qui offrira galettes et boissons.



24h / 24h et 7 jours sur 7

Ayez le bon réflexe : toute l'information sur



www.morainvilliers-bures.fr

CALENDRIER UTILE



> PASSAGE DE LA BALAYEUSE :
Les 5, 6 et 7 décembre 2012.

Pour une meilleure efficacité de balayage, il vous est demandé de stationner vos véhicules hors voie publique. Merci d'avance.

> PASSAGE DES ENCOMBRANTS :
Le 12 décembre 2012.

Les objets de plus de 2.50 m et de plus de 100 kg, ainsi que les gravats, colles, peintures… ne seront pas collectés et doivent être portés par les habitants à la déchetterie d'Orgeval.
Les objets seront à déposer, comme les poubelles, en bordure de rue et la veille au soir.

> TOUS TRAVAUX BRUYANTS :
ou utilisation d'engins à moteur, tondeuses thermiques ou électriques, karchers... sont :

- Interdits les jours fériés toute la journée
- Tolérés les dimanches de 10h à 12h30
- Permis les autres jours sauf entre 22h et 7h.

> COLLECTE DE DECHETS VERTS :

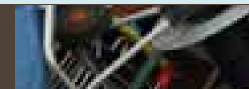
Plus de collecte à partir de début décembre, reprise fin mars 2013
Nous vous rappelons que les déchets verts qui devront être déposés la veille au soir sur le trottoir devant votre habitation comprennent uniquement :

- Les tontes de pelouse et les feuilles mortes collectées dans des sacs papiers (maximum 10 sacs par propriété) ou dans des poubelles rigides sans couvercle
- Les branchages ficelés en fagots de moins d'1m.

> FEUX DE BRANCHAGE :
Ils sont autorisés les jours ouvrables et les samedis uniquement de la levée du jour à midi.

> RAMASSAGE DES ORDURES :
Pour tous problèmes, merci de contacter directement la CA2RS au
01 34 01 20 36

DECHETTERIE



> HORAIRES D'HIVER
Elle vous accueille du 1er novembre au 31 mars le lundi, mercredi et vendredi de 13H à 18H, le samedi de 9 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 13 h.

Règlement : l'accès se fait maintenant grâce à un badge informatique que vous devez demander auprès de votre mairie.

Petites annonces

GARDE D'ENFANTS

> **Assistante maternelle agréée** depuis 2005, en pavillon sur Morainvilliers, peu accueillir votre enfant 4 à 5 jours par semaine et de 8 h à 10 h par jour. Merci de me contacter au **06 27 84 59 03.**

> Vous souhaitez habituer votre enfant à jouer et vivre avec les autres ? Vous souhaitez avoir un peu de temps pour vous ? Je vous propose d'**accueillir votre enfant occasionnellement** 1 jour par semaine et /ou 4 fois par mois au maximum en fonction de mes disponibilités. Si vous êtes tenté(e) par ce mode d'accueil n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations au **06 07 39 59 72**.

> **Assistante Maternelle sur Morainvilliers,** dispose d'une place pour accueillir votre enfant 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi, à partir de septembre 2013. Contactez-moi au **06 07 39 59 72.**

> **Assistante maternelle agréée** sur Morainvilliers est disponible pour accueillir vos enfants à la semaine. Au programme des journées : activités manuelles, chansons et comptines, promenade. Vous pouvez me joindre au **01 39 75 34 31**.

> **Assistante maternelle agréée,** disponible pour accueillir vos enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Très attentive à leur développement, je propose diverses activités et me tiens à votre disposition pour en parler plus longuement. Merci de me contacter au **06 15 27 29 12.**

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

MARINE NATIONALE

> **Être Marin : une aventure professionnelle dans un univers exceptionnel.**

Chaque année, la Marine nationale propose à 3000 jeunes de 16 à 29 ans du niveau 3ème à BAC +5 de rejoindre ses équipages. Être marin, c'est choisir d'être militaire, professionnel de la mer, c'est choisir d'évoluer dans uns institution où les valeurs de solidarité et d'autonomie se vivent au quotidien. C'est apporter une réponse pleine de sens à ses interrogations sur son avenir.

Quelle que soit leur filière d'accès (matelot, officier marinier, officier), les marins suivent une formation initiale dans l'une des écoles de la Marine. ils peuvent être affectés à terre ou en mer, en métropole ou Outre-mer. Tout au long de leur carrière, ils ont la possibilité de suivre des formations et de passer des concours internes pour évoluer et accéder à des responsabilités supérieures.

Plus d'information sur : etremarin.fr

ÊTRE MARIN		Selection	Âge	Niveau Scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : L'Ecole des mousses	Dossier	De 16 à moins de 18 ans	Niveau 3ème ou 2nde	Etre de nationalité française Etre physiquement et médicalement apte Savoir nager Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'Ecole des Mousses
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à moins de 25 ans	De la 3ème au Bac	
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 18 à moins de 25 ans	Après un Bac	
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3ème à Bac +5	

Petites annonces & Baby Sitting

COURS DE LANGUES

> Mme RAMIREZ qui habite sur Morainvilliers **recherche une personne** pouvant l'aider à **perfectionner son français.** Elle est libre soit tôt le matin soit tard le soir. Merci de la contacter directement pour les horaires et les modalités de paiement au **09 50 40 13 90** ou **06 19 23 15 23**

> **Recherche** personne sérieuse pour donner des **cours de soutien en allemand** - Niveau 4e LV. Merci de nous contacter au **06 86 47 97 71**

SERVICES A DOMICILE

> **Personne sérieuse,** non-fumeuse, véhiculée, discrète, recherche 6H de **ménage/repassage** sur Morainvilliers, ou Bures. Accepte les chèques emploi-service. Merci de me contacter au **01 39 75 39 01** ou au **06 27 18 78 18.**

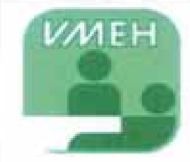
> **Femme sérieuse** cherche quelques heures de **ménage repassage** pour le lundi et le mardi afin de compléter son planning. Merci de me contacter au **06 27 18 78 18** ou **01 39 75 39 01**

COVOITURAGE

> Personne **habitant rue des vergers** recherche un covoiturage pour **se rendre à Poissy à 6 h le matin.** Participation financière. Merci de me téléphoner au **06 17 80 01 28** ou au **06 22 21 25 43**

BENEVOLAT

> **Atelier Informatique des Restaurants du Cœur des Yvelines cherche un professeur de français bénévole** quelques heures par semaine pour son atelier de culture générale situé à Aubergenville.
Contacter l'atelier au **09 65 21 22 61** ou Mme LAMARE-KABAKTCHIS au **06 73 18 45 05**



Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers des Yvelines
50, rue Berthier – 78000 Versailles

L'Association **"Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers des Yvelines"** (VMEH 78) lance une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès du public en vue de recruter de nouveaux bénévoles, de futurs visiteurs.*

Une équipe de bénévoles existe actuellement

A la Résidence "Les Jardins de Médicis"
7, rue du Bois de Tonnerre - AUBERGENVILLE

Rejoignez l'Association VMEH 78 !

Pour plus d'information : Tél : 06.69.09.78.78   Site : www.vmeh78.fr

**Critères d'engagement : être majeur, motivé et prêt à l'écoute de l'autre, être disponible un après-midi par semaine, respecter la différence et être doté de bonnes qualités relationnelles.*



Les RDM ça marche !!!
et même drôlement bien !!
la preuve, ils ont parcouru les Gorges de la Loire sauvage.

A la fin du printemps dernier, 13 marcheurs de notre club sont partis en Auvergne dans la région du Puy-en-Velay pour une escapade de 10 jours (du 9 au 19 Juin 2012) dans les gorges de la Loire sauvage, sur un circuit de 194 kilomètres en 9 étapes.

Alors que beaucoup de régions supportaient les aléas d'une météo capricieuse depuis le début du mois de Juin, le groupe profita, en Haute-Loire, de conditions climatiques particulièrement avantageuses. Ce qui permit aux marcheurs, en suivant un itinéraire en boucle et en faisant halte chaque soir, d'admirer les villages de : Aurec-sur-Loire, Bas-en-Basset, Retournac, Vorey-sur-Arzon, Lavoûte-sur-Loire, Chamalières sur Loire, Monistrol-sur-Loire, sans oublier Le Puy-en-Velay, étape sur le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Au-delà du patrimoine rural typique de cette région (granges, lavoirs, fours à pain, puits, etc…), cette grande randonnée fut surtout l'occasion, de découvrir des paysages au relief très contrasté, ponctués de profondes vallées et de sentiers escarpés ; quelques châteaux (notamment Bas-en-Basset et Artias), situés sur des promontoires rocheux, laisseront le souvenir de vues remarquables sur la vallée de la Loire



BIBLIOTHEQUE MORAINVILLIERS-BURES
Ecole de Bures
5 Rue de la croix de l'orme



Présidente : Marie-Louise BATAILLE
01 39 75 88 84

Inscription gratuite




Mardi de 16 h à 18 h
Vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 10h30 à 12 h


01 39 75 81 40


biblibmb@gmail.com



Note de lecture n°67

Photo de groupe au bord du fleuve
écrit par Emmanuel Dongala
Edition Actes Sud
2012

Après le Prix Goncourt de Marie N'Diaye en 2009, la littérature africaine de langue française vient à nouveau d'être mise à l'honneur avec la Prix Renaudot de Scolastique Mukasonga. Ce mois-ci nous vous proposons de découvrir un autre roman africain très intéressant. Il s'agit de *Photo de groupe au bord du fleuve* du congolais **Emmanuel Dongala**. Dans un pays d'Afrique équatoriale imaginaire mais qui pourrait être n'importe lequel de ceux qui existent vraiment, un groupe de femmes qui fabriquent du gravier de construction en cassant des cailloux à la main se rebiffent contre leurs acheteurs qui les exploitent honteusement. Elles souhaitent simplement que le prix qu'ils leurs payent pour leur gravier leur permette de vivre à peu près correctement. Les femmes s'organisent sous la houlette de l'une d'entre elles et après une lutte très difficile dans un contexte politique et social particulièrement bien planté elles arriveront à leur fin. L'auteur nous fait participer à leur lutte à travers la personnalité de chacune de ces femmes dont les histoires et les motivations sont toutes différentes. Un roman féministe remarquable qui ne manque ni d'humour ni d'optimisme malgré son sujet grave.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque est toujours à votre disposition aux heures indiquées ci-dessus. Nous recherchons toujours quelques personnes pour nous aider à tenir la permanence le samedi, une fois par mois par exemple. Si vous aimez les livres et les lecteurs, vous pouvez prendre contact avec Mme Bataille par téléphone ou vous présenter à la bibliothèque aux heures d'ouverture.
Les bénévoles vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2012.



Club d'amitiés Loisirs a le plaisir de vous proposer pour l'année 2012-2013

Présidente :
Mme Jeanne DRUAIS
85 Grande Rue
78630 Morainvilliers
01 39 75 82 49

pour les visites : 2 possibilités vous sont proposées :
- **une adhésion de 85 € par personne** pour effectuer **toutes les sorties**
- **une participation de 15 € par personne** pour effectuer **uniquement la sortie qui vous intéresse**

Si vous êtes intéressé par une de ces deux propositions, merci de contacter
Mme Martine DUSCH au 06 13 53 34 91 ou Mme Martine VALLA au 06 15 12 25 95

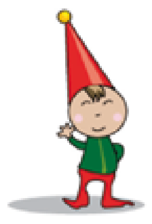
Vendredi 14 décembre **L'hôtel de Soubise** RDV à 10 h 45 60 rue des Francs Bourgeois	Vendredi 18 janvier **Expo au musée des arts décoratifs** **« les salles du XIXéme »** RDV à 10 h 45 devant le 107 rue de Rivoli

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.



La Licorne propose aux enfants





Les Mercredis de Décembre

Sous réserve de modifications

Pour les PETITS (3 / 5 ans)			
	Mercredi 5/12	Mercredi 12/12	Mercredi 19/12
matin	Fabrication de boules et guirlandes de Noël	Confection de mobiles sur le thème de Noël	Atelier cuisine
après-midi	Décoration du centre	Finition des mobiles	Spectacle au centre avec goûter festif

Pour les GRANDS (6 / 10 ans)			
	Mercredi 5/12	Mercredi 12/12	Mercredi 19/12
matin	Réalisation d'une boîte à bijoux et bougeoir en argile	Fabrication d'objets pour le sapin de noël	Atelier cuisine biscuits de Noël
après-midi	Calendrier "set de table"	Grand jeu " un drôle de Noël"	Spectacle au centre avec goûter festif
	Jeux extérieurs	Atelier cartes de vœux	



Les activités pendant les vacances de Noël



Pour les PETITS (3 / 5 ans)				
	31/12/12	02/01/13	03/01/13	04/01/13
Matin	Réalisation de cartes de vœux	Fabrication de fève en pâte à sel	Finition des fèves (peinture + vernis)	Atelier pâte à sel Galette des rois ….
Après-midi	Parcours de motricité	Création d'une couronne	Jeux extérieur : accroche - décroche	Grand jeu : La Reine a été capturée

Pour les GRANDS (6 / 10 ans)				
	31/12/12	02/01/13	03/12/13	04/12/13
Matin	Création de barrettes pour les filles et de chapeau pour les garçons	Le nouveau look 2013 de Mr et Mme Licorne	Fabrication du jeu « le Meli-Melo de la mode »	Réalisation de galettes des rois et leurs couronnes
Après-midi	Finition des accessoires et défilé	Peinture sur T-shirt !	Jeu : « Meli-Melo»	« Grande boom de la nouvelle Année »
	Petits jeux et finitions de l'activité			Jeux extérieurs



Samedi 8 Décembre 2012 à partir de 9h00
Tennis de Morainvilliers

Le **TCMB** participera activement à cette journée du samedi 8 décembre. Rendez-vous au club house, auprès des terrains de Morainvilliers. Au programme de la journée, avec l'aide de nos enseignants, nous vous proposerons :

- Un **mini-tournoi en double**, ouvert à tous, à partir de 9h00.
- A la fin du tournoi, un **"défi radar"** est organisé par les enseignants de 12h à 13h. Que le plus rapide gagne.
- Pour ceux qui n'auraient pu se libérer le matin, un **nouveau défi radar** sera organisé de 14h à 15h.
- En parallèle, des **animations pour les jeunes** seront organisées de 14h00 à 16h30. De nombreux **défis avec les enseignants** sont également au programme.

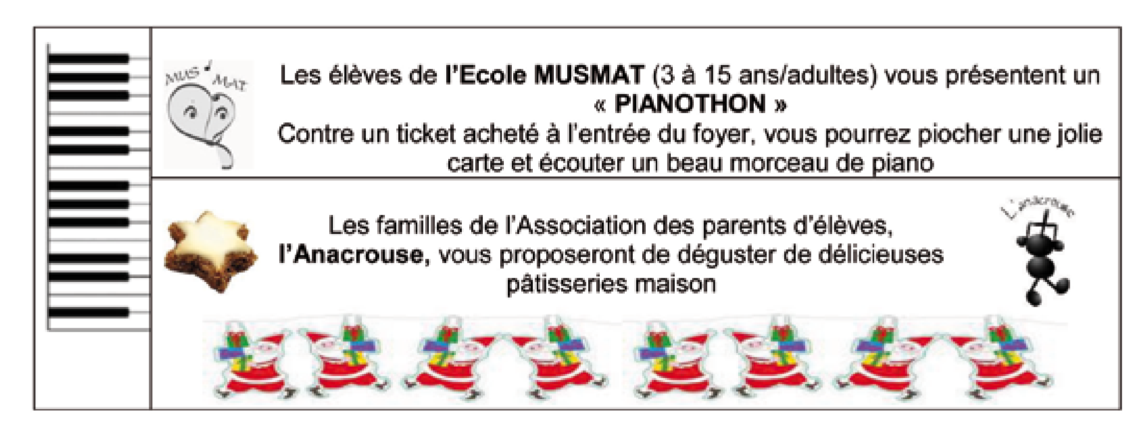
Pour chacune de ces animations, de nombreux lots vous seront proposés.
Nous vous attendons nombreux sur place, même en cas de conditions météo peu favorables.

Samedi 8 Décembre 2012 de 14h00 à 18h00
Foyer COALLIA (anciennement Aftam PHARE)
Rue de l'Ermitage à Bures

coallia – pour l'insertion, vers l'autonomie

Les résidents et l'équipe de COALLIA vous convient à **une kermesse** organisée au profit du Téléthon. De nombreux jeux vous seront proposés et de nombreux lots à gagner.

Samedi 8 Décembre 2012 de 16h00 à 18h00
MUSMAT et ANACROUSE
Au Foyer COALLIA (anciennement Aftam PHARE)
Rue de l'Ermitage à Bures


Les élèves de **l'Ecole MUSMAT** (3 à 15 ans/adultes) vous présentent un « **PIANOTHON** »
Contre un ticket acheté à l'entrée du foyer, vous pourrez piocher une jolie carte et écouter un beau morceau de piano

Les familles de l'Association des parents d'élèves, **l'Anacrouse,** vous proposeront de déguster de délicieuses pâtisseries maison

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.



Dimanche 9 Décembre 2012 à 9h00
Place du château à Bures

LES RANDONNEURS de Morainvilliers partiront de la **place du château à Bures** le **dimanche 4 décembre, à 9h00** précises et arriveront vers 11h45 après une randonnée d'environ 10 kms : convivialité assurée. Après l'effort le réconfort : un apéritif vous sera proposé à l'arrivée au **Foyer COALLIA (anciennement Aftam PHARE) à Bures.**

Dimanche 9 Décembre 2012 à 10h00
Place de la mairie

TEMPS LIBRE vous invite à participer à une initiation à la **MARCHE NORDIQUE.**
La sortie se déroulera sur un petit circuit qui pourra être parcouru en 1/2 heure.
Vous pourrez :
- Effectuer 1, 2 3 ou 4 tours, à votre convenance.
- Prendre le départ à 10h00, 10h30, 11h00 ou 11h30 suivant vos disponibilités.
- L'association vous prêtera les bâtons.
- **Participation : 5 €*** pour un tour et vous repartirez avec un petit cadeau(*) ou plus, si le cœur vous en dit.

Dimanche 9 Décembre 2012 à 15h00
Dans la salle des loisirs

L'A.F.L.M.B. avec l'association **YVELINES COUNTRY** organisera un concert de country avec le groupe **Rockin' Chairs.** Pendant l'entracte et à la fin du concert, vous pourrez vous initier à la danse country. Entrée libre. Et si vous souhaitez participer au téléthon, vos dons seront les bienvenus ! Toutes les recettes seront reversées à l'organisation du téléthon 2012.

La MUNICIPALITÉ, pour sa part, reversera sous forme de don, à l'organisation du TELETHON, **la totalité des sommes perçues pour la location des stands** du salon de Noël.

Venez nombreux !

Nous comptons et ILS COMPTENT sur votre participation

« TOUS, ON EST PLUS FORT QUE TOUT ! »

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.



Œuvres d'artistes et dons d'objets de particuliers

au profit de "SOS villages d'enfants"

Samedi



Janvier

Espace des Arts à Villennes

Exposition de 10h à 15h

Vente de 17h à 19h





Maison de ventes Rossini-AGRÉMENT 2002-066

par Maître Pascale Marchandet, Commiss aire-priseur de ventes volontaires

Si vous avez des objets (bibelots, bijoux, tableaux, bouteilles de vin, ou autres...
à donner pour cette vente, merci de nous téléphoner au 06 63 83 95 92
ou de nous envoyer un mail sur contact@allovillages.net,
afin que nous puissions prendre rendez-vous pour rassembler les objets avant le 15 décembre.

Merci d'avance aux généreux donateurs.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.



Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.